

Affaire C-493/23

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

3 août 2023

Jurisdiction de renvoi :

Sąd Najwyższy (Pologne)

Date de la décision de renvoi :

13 juin 2023

Partie requérante :

Miasto W.

Partie défenderesse :

M.T,

E.T.,

A.W.

Les questions préjudicielles et la motivation sont identiques aux questions préjudicielles et à la motivation de la demande de décision préjudicielle dans l'affaire C-422/23. La situation factuelle est analogue à celle de cette même affaire.